

Ouvrier principal 2eme classe

Informations sur le concours

Publié le :	11-09-2025
Filière :	Filière technique
Catégorie :	C
Type(s) de concours :	Sur titres, Sur épreuves
Voie(s) d'accès :	Externe
Nombre de postes offerts par l'établissement :	2
Date du concours :	10-11-2025
A propos du poste :	

Un concours externe sur titres complétés d'épreuves permettront l'accès ou grade

d'ouvrier principal 2ème classe, sont ouverts, afin de pourvoir :

- 1 poste en spécialité restauration à l'hôpital Nord-Ouest Trévoux
- 1 poste en spécialité sécurité à l'hôpital Nord-Ouest Tarare-Grandris

Peuvent faire acte de candidature les personnes détenant soit un diplôme de niveau 3 ou une qualification reconnue équivalente, soit, une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités, soit une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret du 13 février 2007.

Le concours externe sur titres complétés d'épreuves pour l'accès au grade d'ouvrier principal 2ème classe comportent une phase d'admissibilité et une phase d'admission :

La phase d'admissibilité consiste en l'examen par le jury du dossier de sélection. Seuls les candidats déclarés admissibles par le jury pourront se présenter à l'épreuve d'admission.

La phase d'admission consiste en une épreuve pratique suivie d'un entretien avec le jury.

L'épreuve pratique consiste en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice des futures fonctions du candidat requièrent de façon courante. La durée de l'épreuve est fixée par le jury au regard des fonctions et/ou de la spécialité concernées. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures.

L'entretien vise, d'une part, à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions.

La durée de l'entretien est de 20 minutes.

L'épreuve d'admission est notée sur 20.

Les demandes d'admission à concourir doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard le 10 octobre 2025 (le cachet de la poste faisant foi), au Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier de Villefranche-sur-Saône, à l'adresse suivante :

Centre Hospitalier de Villefranche-sur-Saône
Direction des Ressources Humaines
Cellule concours
Plateau d'Ouilly – BP 80436 – 69655 Villefranche-sur-Saône Cedex

Les demandes d'admission à concourir doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Une demande d'admission à concourir expliquant les motivations du candidat et indiquant la spécialité pour laquelle il souhaite concourir ;
Un curriculum vitae détaillant précisément les missions exercées sur les principaux postes en lien avec le concours ;
Une copie des titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
Pour les agents publics (contractuels ou titulaires) : un état signalétique des services publics (document à compléter disponible à la Direction des ressources humaines ou Bluekango).

Informations sur l'établissement

Nom : Les Hôpitaux Nord Ouest

Ville : 69400 Villefranche-sur-Saône

Pour candidater

Date limite de
candidature : 10-10-2025

Conditions de candidature :

Peuvent faire acte de candidature les personnes détenant soit un diplôme de niveau 3 ou une qualification reconnue équivalente, soit, une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles délivrée dans une ou plusieurs spécialités, soit une équivalence délivrée par la commission instituée par le décret du 13 février 2007.

Pièces à fournir :

Les demandes d'admission à concourir doivent être accompagnées des pièces suivantes :

Une demande d'admission à concourir expliquant les motivations du candidat et indiquant la spécialité pour laquelle il souhaite concourir ;
Un curriculum vitae détaillant précisément les missions exercées sur les principaux postes en lien avec le concours ;
Une copie des titres de formation, certifications et équivalences dont il est titulaire ;
Une photocopie de la carte nationale d'identité française ou de ressortissant de l'un des Etats membres de l'Union européenne ;
Pour les agents publics (contractuels ou titulaires) : un état signalétique des services publics (document à compléter disponible à la Direction des ressources humaines ou Bluekango).

Adresse postale pour l'envoi des candidatures : Les demandes d'admission à concourir doivent être adressées par courrier recommandé avec accusé de réception, au plus tard le 10 octobre 2025 (le cachet de la poste faisant foi), au Directeur des Ressources Humaines du Centre Hospitalier de Villefranche-sur-Saône, à l'adresse suivante :

- Centre Hospitalier de Villefranche-sur-Saône
- Direction des Ressources Humaines
- Cellule concours
- Plateau d'Ouilly – BP 80436 – 69655 Villefranche-sur-Saône Cedex